

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

EN 1894

Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

France.....
Etranger (union postale).....

Les abonnements sont tous pris pour un an et partent indistinctement du 1^{er} janvier 1894.

UN AN
8 fr.
9 »

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne..... » **50**
Réclames..... **1** »
Faits divers..... **2** »

SOMMAIRE : Chronique Hebdomadaire. — Partie officielle : Exposition de Lyon : Circulaire aux Exposants. — Le Conseil municipal de Paris et l'Exposition de Lyon. — Circulaire du Groupe II : Economie sociale et Assistance publique. — Réception de M. Georges Berger. — Installation des Exposants. — Partie non officielle : La ville de Paris à l'Exposition de Lyon. — Le Périmètre de l'Exposition. — Tout sera prêt ! — Le Comité de la Presse et les entrées à l'Exposition. — Les Congrès : Congrès des Architectes français. — Les Beaux-Arts à l'Exposition. — L'Exposition de l'Extrême-Orient. — Manufactures nationales. — Panorama de la Bataille de Nuits. — Diorama du Combat de Dogba. — Société des Courses de Lyon. — Bulletin financier.

CHRONIQUE

HEBDOMADAIRE



Georges Berger était à Lyon samedi dernier. Comme président d'honneur du Comité parisien, il avait tenu à voir par lui-même les travaux de l'Exposition, afin de pouvoir affirmer par son propre témoignage que l'œuvre valait toutes les sympathies et tous les appuis.

Par une heureuse coïncidence, un certain nombre de députés, notamment M. Doumer, l'honorable rapporteur du projet de subvention à l'Exposition, se trouvaient à Lyon, et le Conseil général, terminant sa session, s'est rendu au Parc en corps. Si bien qu'on doit remercier le hasard, le meilleur des metteurs en scène, qui nous a ainsi préparé, tout à fait à l'improviste, une inauguration quasi-officielle.

La présence de M. Berger à Lyon a été d'un grand effet. On connaît l'expérience, la compétence de M. Berger, l'autorité légitime dont il jouit. C'est un chef qui inspire à bon droit la confiance et qui, en même temps, sait électriser ses soldats et les entraîner à la victoire. Sa présence a été très heureuse, il a parlé aux exposants le langage qui convenait et a provoqué par ses paroles décisives, par son assurance, un redoublement d'activité dans les travaux d'installation. La Coupole sera prête, le 29 avril, à recevoir les illustres visiteurs qui lui sont promis. Ce jour venu, il ne faudra pas oublier que M. Berger aura été pour beaucoup dans ce résultat.

Il s'est merveilleusement assimilé la situation ; il a défini le rôle de chacun des collaborateurs de l'œuvre gigantesque accomplie depuis quelques mois. Avec un rare bonheur d'expression, il a su décerner à tous, à M. Claret, aux membres du Conseil supérieur, à l'Administration municipale, le juste tribut d'éloges qui leur revenait.

Sa visite marque pour ainsi dire la première consécration officielle. La grande Coupole a reçu un premier baptême, et son parrainage ne peut que l'illustrer et lui porter bonheur.

**

On annonce que le *Bulletin Officiel* a la légitime ambition de se transformer en quotidien. On s'aperçoit aujourd'hui combien cette transformation est désirable. Les événements se succèdent au jour le jour, avec une étonnante rapidité ; il n'est presque plus possible de les noter comme ils arrivent. L'actualité est dévorante et ne laisse plus d'intérêt au fait d'hier que surpasse celui d'aujourd'hui, attendant à son tour d'être effacé par celui de demain. Un journal hebdomadaire ne peut plus contenir qu'une aride nomenclature des événements pressés ; à l'œuvre quotidienne, il faut déjà un organe quotidien. La chronique des faits de l'Exposition occupe chaque jour une ou deux colonnes dans les grands journaux, ne nous laissant plus désormais à glaner que quelques menus faits. Cependant la moisson est encore abondante.

Cette semaine, en dehors de la visite officielle de M. Berger, marquera dans les annales de l'Exposition ; c'est, en effet, lundi dernier que pour la première fois les wagons chargés de colis ont pu pénétrer dans l'enceinte réservée. Un arrêté du Maire de Lyon, en date du mardi 10 avril, a prescrit les mesures d'ordres nécessitées par la manœuvre de ces trains véritables qui vont maintenant se succéder sur la voie nouvelle qui conduit de la gare de Genève au Parc. Tous les services de transport, de réception, de manutention des colis sont définitivement installés au Parc sous la direction de M. E.-O. Lami, administrateur délégué du Conseil supérieur. Les vingt jours qui nous séparent de l'ouverture vont compter double, toutes les mesures étant prises pour pouvoir incessamment travailler la nuit. Il n'y a donc aucune crainte à avoir sur l'ouverture. Elle sera honorable, très honorable. Et il ne faut pas hésiter à pourchasser ce préjugé insensé, cette méfiance injustifiée qui se fait encore jour chez des adversaires tenaces et de parti pris. Plus incrédules que Saint-Thomas, ils doutent encore après avoir vu toutes leurs négations, nous n'osons dire toutes leurs espérances, déjouées par les événements. Malgré leurs prédictions, la coupole Claret a dressé dans les airs son audacieuse construction. Autour d'elle sont venus s'abriter une foule de palais élégants,

superbes, éblouissants. Les exposants sont venus les meubler en si grand nombre qu'on est aujourd'hui obligé de les refuser. L'Etat a couvert notre œuvre lyonnaise de sa haute protection morale. Il en a fait une manifestation nationale à laquelle est intéressé le renom de la France. Le Parc s'est transformé en une véritable pépinière de chantiers ; ils surgissent du sol comme à un appel magique. Des légions d'ouvriers édifient des multitudes de kiosques, de chalets. Sans trêve, on voit s'agrandir le périmètre concédé. L'Exposition déborde de toutes parts, comme une mer puissante qui rompt ses digues et conquiert la terre. Les Domaines ont dû subir l'invasion. Vers le chalet, le Conseil municipal a cédé hier de nouveaux territoires, notamment la pelouse aux Ebats. Une centaine d'exposants attendaient cette décision pour l'envahir. Ainsi le succès de l'Exposition a dépassé toute prévision — et les prophètes pessimistes ont reçu des démentis de la taille de l'œuvre à laquelle ils s'attaquaient. Leur unique formule est de dire maintenant qu'on ne sera pas prêt, que les gros travaux ne seront pas terminés et que les exposants ne peuvent s'installer. Il faut être doué d'une certaine dose de naïveté pour admettre un instant cette légende accréditée. Tous les travaux qui pourraient nuire à la fraîcheur des objets exposés, les fondations importantes notamment, sont terminés sous la grande coupole. Les exposants sont avisés et s'installent. Les installations vont vite, chacun le sait, et la dernière prédiction des pessimistes aura le sort des précédentes.

Mais il va du patriotisme de chacun de nous de ne pas la laisser se produire audacieusement, sans la réfuter et sans empêcher une confusion malveillante de se produire. Depuis plus de six mois, on sait, en effet, que l'Exposition Coloniale ne sera pas inaugurée le 29 avril, mais le 27 mai. Les invitations officielles ont été faites pour ces deux dates. Il n'y a donc pas de surprise, ni de retard. L'Exposition Coloniale ne peut en rien affecter le reste de l'Exposition, — et s'il y a encore des ouvriers employés à de gros œuvres, à la construction de pavillons annexes, cela n'est que d'une importance secondaire.

Il y a encore, il est vrai, de nouveaux pavillons qui s'édifient tous les jours ; tous les jours

de nouveaux exposants se produisent, transformant, ce qui était nécessaire, le Parc en une véritable cité aux monuments divers.

Mais qui ne voit que c'est là la preuve indiscutable, la consécration du succès. Peut-être, si tant de défiances ne s'étaient produites au début, si tant d'hostilités jalouses n'avaient lutté, peut-être ces demandes auraient-elles eu lieu plus tôt, et serions-nous, à ce point de vue là, plus en avance.

Mais peu importe la date à laquelle elles se sont produites ; ceux-là surtout sur qui pèse la responsabilité morale du retard ne devraient pas en tirer argument contre l'œuvre de M. Claret, du Conseil supérieur, de la ville de Lyon. Ils devraient y trouver et être heureux d'y trouver cette consécration de la dernière heure, peut-être la meilleure de toutes. C'est parce que le renom de notre Exposition s'est répandu, s'est affirmé au dehors, qu'on y vient en foule — et cette foule, cette cohue des derniers moments, c'est là, qu'on n'en doute pas, le vrai triomphe. Le nier, c'est une atteinte au bon sens, et c'est persister dans une attitude aussi contraire aux intérêts de notre Ville qu'à sa dignité et à son orgueil.

Dans sa séance de mardi, le Conseil municipal a pris une décision fort importante.

M. le maire de Lyon sur l'avis du conseil supérieur de l'Exposition, l'ingénieur en chef de la voirie entendu, a proposé au conseil de faire droit à la demande de M. Claret, tendant à une augmentation du périmètre de l'Exposition. Le conseil municipal a été à peu près unanime dans sa décision. M. Deholo seul a exprimé une crainte assez juste, c'est que le public n'ait plus, en dehors de la partie concédée, assez de place au Parc. Le rapport de l'administration a prévu cette objection. Deux pelouses nouvelles remplaceront la pelouse des Ebats. Et puis, on peut compter sur le bon sens des Lyonnais. La ville se gênera un peu dans l'usage de son Parc comme ses habitants, pour recevoir des étrangers, vont se gêner dans l'usage de leurs appartements.

C'est une affaire de six mois, voilà tout. Dans ce parc qui a attendu vingt ans une nouvelle Exposition, le public reviendra, au bout de six mois, reprendre ses habitudes, et sa gêne momentanée lui aura valu tant et de si heureuses compensations qu'il n'aura pas une minute songé à s'en plaindre.

En votant avec une pareille unanimité sur cette question, dans un vote où se sont rencontrés les bulletins en général les plus adversaires, le conseil municipal a bien mérité de la ville de Lyon. Mieux que cela, suivant la parole de M. Berger, il a bien mérité de la France entière, qui par le vote des crédits parlementaires est devenue notre créancière. Nous payons notre dette en augmentant, avec un succès croissant, l'éclat et la splendeur d'une œuvre nationale affirmant la force et la grandeur du développement pacifique et commercial de notre pays.

Une considération d'un autre genre a bien son prix. En augmentant le territoire de l'Exposition, l'administration municipale laisse la faculté aux nombreux visiteurs de trouver sous de frais ombrages la possibilité de se reposer

quelques instants, loin de la cohue qui aura déjà peine à circuler dans les larges allées qui lui sont réservées. La circulation est facilitée, le plaisir augmenté, et circonstance heureuse, le public n'aura pas besoin de sortir de l'enceinte pour trouver la possibilité d'un repos et d'un délassement. Cela lui évitera l'obligation d'y rentrer avec un nouveau ticket. C'est donc bien à tous les points de vue, l'intérêt véritable du public qu'ont pris le conseil municipal et le conseil supérieur en prenant l'intérêt de l'Exposition. Il n'en pouvait être autrement.

PARTIE OFFICIELLE

EXPOSITION DE LYON

Voici la circulaire que M. E.-O. Lami, administrateur délégué du Conseil supérieur vient d'adresser à tous les exposants.

Lyon, le 9 avril 1894.

MONSIEUR,

L'inauguration de l'Exposition universelle de Lyon, le 29 avril, sera l'objet d'une solennité imposante. Le Gouvernement, qui sera représenté par plusieurs de ses membres, lui donnera un éclat particulier.

Nous devons être prêts ; l'honneur de la ville de Lyon y est engagé ; l'intérêt des exposants ne l'est pas moins.

De toutes parts, de Paris surtout, on nous annonce des visiteurs en très grand nombre ; n'être pas prêts serait compromettre irrémédiablement le succès de l'Exposition et anéantir les espérances bien légitimes de M. CLARET et des exposants.

Nous prenons nos mesures pour que le Cortège officiel ne parcoure qu'une exposition absolument finie.

Les bâtiments sont dès aujourd'hui dans un complet achèvement ; le palais principal voit ses vitrines s'élever ; il n'y a aucune objection sérieuse à faire contre l'installation ; nous vous prions instamment de ne point perdre un instant et pour vous seconder, s'il est nécessaire, vous nous trouverez tous les jours, sous la coupole, dès la première heure.

Nous serons prêts, dès l'ouverture, si nous pouvons compter sur vous.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

L'Administrateur délégué du Conseil supérieur,
E.-O. LAMI.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS ET L'EXPOSITION DE LYON

M. Gailleton, maire de Lyon, a reçu du président du Conseil municipal de Paris, la lettre suivante :

« MONSIEUR LE MAIRE,

« J'ai communiqué à mes collègues du Conseil municipal de Paris, les remerciements cordiaux que vous avez bien voulu adresser à la ville de Paris au sujet de sa participation à

l'Exposition de Lyon et l'aimable invitation qui les accompagnait.

« Mes collègues ont été très sensibles à la gracieuse intention du Conseil municipal de Lyon, du Conseil général du Rhône et du comité supérieur de l'Exposition ; et le bureau du Conseil municipal a immédiatement désigné une délégation pour représenter l'assemblée communale parisienne à la cérémonie d'inauguration de l'Exposition de Lyon.

« Cette délégation est composée de MM. Champoudry, président. Attout-Taillefer et Giron, secrétaires du Conseil municipal.

« Elle aura l'honneur de se rendre à Lyon, le 28 avril prochain, veille de la cérémonie.

« Veuillez agréer, etc.

« Le président du Conseil municipal de Paris.

« CHAMPOUDRY. »

EXPOSITION DE LYON

GROUPE II

Économie Sociale et Assistance publique

Le Président et les vice-Présidents du Groupe II, ont adressé à la date du 5 avril aux intéressés, la circulaire suivante accompagnée d'une demande d'admission et d'installation, que ceux-ci auront à remplir et à retourner avant le 14 avril.

Les demandeurs qui exposeront sous forme de tableaux accompagnés de notices et rapports qui permettent au Jury un examen complet, devront faire parvenir leurs envois avant le 22 avril. Les Exposants qui adopteront la forme documentaire pourront envoyer jusqu'au 15 mai.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser incluse la formule que je vous prie de remplir, signer et renvoyer le plus tôt possible.

Il n'a pas dépendu du Groupe II que l'Exposition d'Économie sociale et d'Assistance publique n'ait depuis longtemps son organisation prête à fonctionner, mais des difficultés, insurmontables jusqu'ici, n'ont point permis de réaliser le programme que les honorables membres de ce Groupe s'étaient proposé.

Nous sommes en mesure, dès maintenant, de procéder à l'installation de cette Exposition spéciale, et nous avons la conviction que votre concours nous est acquis pour lui donner le relief et l'intérêt qu'elle comporte. Nous vous demandons de vous unir à nous pour qu'elle soit prête le jour de l'inauguration ; nous confions ce soin à votre zèle et à votre dévouement.

Il importe de présenter au public et au Jury compétent un ensemble d'associations et d'institutions susceptibles de continuer l'œuvre si considérable commencée par l'Exposition d'Économie sociale, en 1889. Celle à laquelle nous vous convions doit fournir de précieux renseignements à tous ceux qui désirent s'occuper de ces institutions, soit pour les étudier, soit pour les propager, soit pour les appliquer.

Ainsi que vous le verrez par les conditions ci-jointes, l'Exposition revêt deux formes : l'Exposition par tableaux graphiques ou autres, l'Exposition documentaire. La première est plus spécialement destinée au visiteur, la seconde aux studieux, l'une et l'autre seront

prises sous les yeux du Jury des récompenses.

Dans le premier cas, nous sommes dominés par des emplacements restreints et il importe que les envois nous soient faits dans les délais indiqués ; dans le second cas, vous aurez plus de temps pour préparer vos notices et rapports documentaires.

Nous vous prions instamment de nous répondre dans quelques jours ; dans le cas contraire, vu l'urgence, nous craindrions de ne pouvoir vous donner satisfaction.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Président du Groupe II,
H. SABRAN.

Le Vice-Président de l'Economie sociale,
ISAAC.

Le Vice-Président de l'Assistance publique,
A. CHABRIÈRES.

Réception de M. Georges Berger

A L'EXPOSITION DE LYON

Plus de quatre cents exposants invités par le conseil supérieur de l'Exposition étaient réunis samedi dernier sous la grande coupole pour recevoir M. Georges Berger, ancien directeur général de l'Exposition de 1889, président d'honneur du comité de Paris.

Cette cérémonie était présidée par M. Gailleton, maire de Lyon, assisté de MM. Doumer, Plissonnier, Oriol, députés de l'Yonne, de l'Isère et de la Loire, Edouard Aynard et Clapot, députés du Rhône, Mangini et Pila, vice-présidents du conseil supérieur, Léon Delaroché, président du comité de la presse, Faure, conseiller municipal, secrétaire du conseil supérieur de l'Exposition, Piotet et Marchegay, membres du conseil, Claret, concessionnaire de l'Exposition, Résal, ingénieur en chef de la ville, E.-O. Lami, administrateur délégué, Rochex, chef du secrétariat, Brizon et Bouillin, conseillers municipaux, Perrin, architecte de la Chambre de commerce, MM. Ferraud, Storck, Lumière, Lombard-Gerin, Vermorel, Flachet, Poulard, Chambeyron, Gérard, etc., et un grand nombre de membres de la presse.

M. le maire a remercié les exposants d'être venus nombreux. Il s'est félicité d'avoir à leur présenter M. Doumer, grâce à l'éloquent rapport duquel la ville de Lyon a obtenu une subvention aussi importante par son effet moral que par ses conséquences financières ; c'est elle, en effet qui a transformé une œuvre locale en une grande manifestation nationale.

M. Gailleton se félicite également du précieux concours que, par sa présence apporte à l'Exposition de Lyon, l'éminent organisateur de l'Exposition de 1889, M. Georges Berger, qui a porté si haut le renom des Expositions françaises, qu'il en a fait pour sa patrie et pour lui-même un véritable titre de gloire.

Des applaudissements répétés couvrent les paroles du maire, à qui succède M. Georges Berger. Dans une allocution charmante et sans apprêts, pleine de franchise et d'humour :

La tâche m'est facile, dit-il, après les paroles de M. le maire. Je viens ici non pas comme un personnage officiel. Je viens en ami de Lyon et en

ami de l'Exposition. Depuis vingt-cinq ans, dans le commerce et dans l'industrie, j'ai toujours eu pour cette grande ville une grande affection dont elle m'a récompensé en m'honorant de sa confiance et de sa sympathie. J'étais donc naturellement amené à souhaiter le succès de votre œuvre, au nom de l'intérêt que je porte à votre industrie.

En arrivant ici, j'ai eu une surprise agréable. Quand, il y a un an, M. le maire et M. Claret m'ont fait l'honneur de venir me consulter, je ne leur ai pas dissimulé mes craintes qu'une œuvre si considérable ne fut pas accomplie en si peu de temps. Je suis heureux de reconnaître que vous avez dissipé toute inquiétude, car vous avez accompli de véritables prodiges. Ces prodiges, vous les devez à tous ceux qui ont mis à votre service leur temps, leur intelligence et leur dévouement ; et, au premier rang de ceux-là, je suis heureux de nommer à votre affection et à votre reconnaissance l'homme qui, avec une activité infatigable, une foi invincible, et, par des trésors d'énergie, a fait sortir de terre tous ces monuments, j'ai nommé votre entrepreneur général, M. Claret (*Vifs applaudissements*).

M. Berger fait l'éloge de la merveilleuse construction édifiée par M. Claret, véritable chef-d'œuvre de l'industrie du fer, qui dépasse tout ce qui avait été conçu et fait jusqu'à ce jour, et qui donne le signal d'une véritable révolution industrielle dans la manière d'employer le fer.

Il rend ensuite hommage au maire de Lyon, qui n'a cessé de défendre l'Exposition et qui trouve aujourd'hui la première récompense de sa ferme conviction, à l'administration municipale, à la Chambre de commerce et au Conseil supérieur dont le zèle et l'ardeur ne se sont jamais démentis.

« C'est maintenant aux exposants d'achever l'œuvre, ajoute l'honorable député de la Seine. Ils doivent comprendre qu'une Exposition à Lyon ne saurait être banale. Lyon peut être, à bon droit, considéré comme une seconde capitale de la France, sa capitale industrielle et commerciale.

« Par une heureuse exception, ici, sous la coupole, toutes les places sont bonnes : peu importe donc à chaque exposant où qu'il soit placé. L'essentiel c'est que sa place soit bien occupée. Les exposants doivent maintenant avoir confiance en eux-mêmes et recourir uniquement à l'initiative individuelle.

« Le nombre des palais qui peuvent être ouverts et complètement achevés, est, si vous le voulez bien, assez considérable, pour pouvoir faire au jour fixé une ouverture honorable et très brillante, due à votre amour-propre local, à votre orgueil national et qui soit digne enfin de Lyon, de sa réputation et du conseil supérieur de l'Exposition. » (*Bravos*).

M. Berger termine en affirmant qu'il a vu des expositions plus considérables, moins avancées que la nôtre à un mois de l'ouverture.

M. Doumer, député de l'Yonne, tient à remercier M. le Maire de Lyon et M. Berger des aimables paroles qui lui ont été dites. Avec une rare modestie, il s'efforce d'établir qu'il n'a été que l'organe de la commission parlementaire des crédits. Il reporte à ses collègues du Rhône et de la Loire, à M. Ulysse Pila, à la Chambre de commerce de Lyon, à tous les pouvoirs publics du département et de la ville le mérite du succès obtenu devant le Parlement.

M. le Maire, après avoir remercié M. Doumer, prie alors M. Berger de vouloir bien donner aux exposants quelques indications précieuses. M. Georges Berger formule alors quelques conseils pratiques dont les exposants sauront tirer parti.

Il ajoute que l'entrepreneur général ayant grandiosément accompli son œuvre, l'administration municipale étant sur le point d'être absorbée par les devoirs officiels qui vont lui échoir, c'est au conseil supérieur qu'incombe maintenant la tâche de rallier les exposants, d'être leur centre d'action.

M. Berger se déclare tranquilisé sur le succès, puisque les services des exposants vont être centralisés entre les mains de M. Lami, qui connaît en détail toutes les questions relatives à l'organisation et à la manutention.

Et M. Berger, qui voulait réserver à ses auditeurs une agréable surprise et une bonne nouvelle, leur a annoncé que ses services fonctionneraient dès lundi.

Ce qu'il n'a pas dit, mais ce que tout le monde a compris, c'est que sa puissante intervention près de M. Noblemaire a levé les dernières difficultés et que, grâce à lui, maintenant, les colis, les caisses, les produits exprès vont pouvoir, dès lundi, envahir le terrain, qui va devenir souverainement leur domaine.

Les paroles de M. Berger ont produit une vive impression. Puisqu'il faut être prêt le 29 avril et qu'on peut être prêt, suivant la parole décisive de M. Berger, l'entrepreneur général, le conseil supérieur, les exposants, en un mot tous les intéressés auront le légitime orgueil d'être prêts à la date et à l'heure fixées.

Après la réunion, M. Georges Berger est resté une partie de la journée au parc de la Tête-d'Or. M. Chevillard, adjoint au maire, délégué à l'Exposition, a fait visiter à M. Berger les magnifiques salons de la soierie, où M. Pey, secrétaire de la classe, lui a expliqué comment la chambre syndicale des soieries avait conçu et exécuté une exposition générale et une monographie de la soie qui figureront à juste titre parmi les plus belles attractions que la grande coupole offrira à l'admiration des visiteurs.

M. Georges Berger a passé également la journée de dimanche et celle de lundi à l'Exposition. Ses conseils pratiques sur le terrain auront eu les meilleurs résultats pour l'installation des exposants.

INSTALLATION DES EXPOSANTS

Le Conseil supérieur vient de décider que toutes les classes du comité d'organisation seraient successivement convoquées sous la grande coupole les jeudi 12, vendredi 13, samedi 14, le lundi 16 et mardi 17 courant à l'effet de procéder au règlement des installations.

MM. les exposants sont instamment priés de s'y trouver ou de se faire représenter à ces réunions.

Ces réunions auront lieu dans l'ordre suivant :

Jeudi 12 courant. — A 9 h., cl. 49. — A 10 h., cl. 17, 18 et 20. — A 2 h., cl. 25. — A 3 h., cl. 16. — A 4 h., cl. 34.

Vendredi 13 courant. — A 9 h., cl. 10. — A 10 h., cl. 9. — A 11 h., cl. 12. — A 2 h., cl. 13 et 14. — A 3 h., cl. 11. — A 4 h., cl. 22, 23 et 24.

Samedi 14 courant. — A 9 h., cl. 19. — A 10 h. cl. 21. — A 10 h. 1/2, cl. 26, 27, 28, 29, 30. — A 2 h., cl. 31. — A 3 h., cl. 32. — A 4 h., cl. 33.

Lundi 16 courant. — A 9 h., cl. 35, 36, 37, 38. — A 10 h. 1/2, cl. 39, 40, 41, 42. — A 2 h., cl. 43. — A 3 h., cl. 44, 45. — A 4 h., cl. 46.

Mardi 17 courant. — A 9 h., cl. 47. — A 10 h. 1/2, cl. 48.

C'est au cours de ces réunions, que seront réglées toutes les questions relatives à la décoration des classes et à la mise en place des vitrines.

PARTIE NON OFFICIELLE

LA VILLE DE PARIS

A L'EXPOSITION DE LYON

Les services de la ville de Paris mettent en ce moment la dernière main aux envois qu'ils destinent à l'Exposition internationale de Lyon. Quelques-uns ne seront prêts qu'à l'extrême limite fixée.

Le pavillon de la ville de Paris occupe une surface de 250 mètres carrés. Il a 25 mètres de long sur 10 de large et sera divisé en sept salles. Les deux du côté gauche seront réservées à l'enseignement. Celles du côté droit sont destinées : l'une aux services de la préfecture de police et de l'Assistance publique, l'autre aux services des beaux-arts, travaux historiques, bibliothèques, plan de Paris.

On entrera à l'exposition de la ville de Paris par la salle mise à la disposition des services d'architecture, des affaires municipales et des affaires départementales. Dans deux petites salles situées derrière la précédente se trouveront groupés les services de l'assainissement, de la statistique et de la voie publique.

Au demeurant, voici le catalogue des objets qui seront exposés dans ces salles :

Service des bibliothèques. — Plan de Paris indiquant les emplacements des bibliothèques. Vue intérieure de la bibliothèque de l'Hôtel de Ville, de la bibliothèque Forney, de celles des 2^e et 13^e arrondissements.

Service des Beaux-Arts. — Vitrine tournante avec photographies des sculptures décorant l'Hôtel de Ville. — Cadres contenant les photographies des peintures. — Gravures publiées par la ville.

Services des travaux historiques. — Collection de l'histoire de Paris publiée par la ville. — Histoire de la Révolution. — Plans restitués de l'église Saint-Germain-des-Prés. — Pierres tombales anciennes. — Couvent des Grands-Augustins. — Plans de Paris en 1380, 1789, 1794. — Vue panoramique du faubourg Saint-Germain, ancien.

Service des affaires municipales. — Vues pho-

tographiques et aquarelles des halles et marchés, des cimetières parisiens et des étuves à désinfection.

Statistique municipale. — Dessins graphiques.

Architecture. — Spécimens des lycées, écoles et mairies nouvellement construits.

Logements insalubres. — Etude d'hygiène publique. Législation des logements insalubres, règlement sur les constructions.

Voie publique. — Vues photographiques prises des travaux.

Promenades. — Album d'appareils d'éclairage photographiés. Tableaux représentant des vues de Paris (porte Saint-Denis, marché aux fleurs, etc.)

Service des eaux. — Dérivation de l'Avre et de la Dhuis. Aqueduc de l'Avre. Tuyaux de fontainerie.

Assainissement. — Pièces employées pour l'assainissement des habitations. Epandage à Gennevilliers. Appareils de water-closet.

Enseignement primaire. — Ce sera, sans contredit, la partie la plus intéressante de l'exposition parisienne. On verra exposés les travaux des élèves des principales écoles de la ville de Paris, notamment des écoles professionnelles.

Ecole Boule : Objets mobiliers et un buffet complet de salle à manger.

Ecole Bernard Palissy : Modelages en plâtre. Terres cuites.

Ecole Estienne : Reliures. Types de composition d'imprimerie.

Ecole Diderot : Travaux de fer.

Affaires départementales. — Vues des communes en 1840-1890. — Mouvement des voyageurs sur les tramways. — Anciens traitements employés pour les aliénés. — Vues photographiques de l'orphelinat de Cempuis (Oise). — Travaux des aliénés : fer forgé, tapis, broderies, coutures. — Publications des médecins aliénistes.

Assistance publique. — Vues des établissements hospitaliers.

Préfecture de police. — Travaux et moyens du système d'identification. — Tableaux sur l'inspection des viandes. — Plan du service des secours contre l'incendie. — Tenues des sapeurs-pompiers.

Le laboratoire municipal et le laboratoire de toxicologie envoient un certain nombre d'appareils chimiques nouveaux, parmi lesquels se trouve un appareil photographique pour la micrographie, des documents statistiques, des méthodes d'analyse chimique, des albums représentant des appareils spéciaux et essentiels aux deux laboratoires.

A cet envoi ont été jointes des photographies, vues intérieures et extérieures des baraques servant à l'examen des explosifs, et qui au nombre de quatre sont établies dans le périmètre des fortifications.

Ces baraques sont faites en bois très léger. A l'entrée se trouve une guérite occupée nuit et jour par un gardien de la paix. Dans le milieu de ces constructions a été percé un puits où est installée une presse hydraulique très puissante qui sert à écraser les engins.

La voiture qui est spécialement affectée au transport des bombes est montée sur quatre roues caoutchoutées. Elle se compose d'un siège où peuvent prendre place le cocher et le chimiste qui est chargé du transport, et d'une caisse rectangulaire qui contient un lit de fibres de bois sur lequel l'engin est déposé.

C'est un cheval blanc qui conduit le véhicule, et M. Girard, directeur du laboratoire, l'a plaisamment nommé *Dynamite*. La photographie de l'attelage figurera à l'Exposition de Lyon.

Tout sera mis en place avant le 29 avril. M. Maillard, inspecteur des travaux d'art, des fêtes et des expositions de la ville de Paris, l'un des plus dévoués et des plus habiles lieutenants de l'éminent organisateur des fêtes parisiennes, M. Bouvard, se rendra à Lyon du 15 au 20 avril pour procéder à l'installation de tous ces objets.

LE PÉRIMÈTRE DE L'EXPOSITION

Dans sa séance du mardi 10 avril, le Conseil municipal a autorisé M. Claret à déplacer la clôture de l'Exposition, de façon à englober dans celle-ci la pelouse des Ebats, ainsi que les bois compris entre l'allée du Grand-Camp, d'un côté, les allées des Ebats et du Chalet, de l'autre.

Le bureau permanent du conseil supérieur s'était récemment préoccupé de cette question; il avait émis fortement l'avis que l'enceinte de l'Exposition était actuellement trop étroite, et que ce serait porter une atteinte fâcheuse au grand succès sur lequel il est permis de compter maintenant, que de ne pas la dégager, de ne pas lui donner un peu de large du côté où un changement de sa limite est réalisable.

Il est manifeste que tout le territoire de l'Exposition est actuellement encombré.

Outre les palais et installations particulières constituant la partie la plus importante de l'Exposition, on compte aujourd'hui plus de cent établissements particuliers, comprenant depuis le modeste bar ou kiosque à journaux, jusqu'aux vastes panoramas, et il arrive tous les jours de nouvelles demandes ayant pour objet de nouveaux établissements.

M. le maire s'était montré entièrement de l'avis du bureau permanent du conseil supérieur.

Il est indispensable, en effet, que le public trouve, en dehors de cette ville de palais et d'édifices de toutes sortes, un espace libre où il prendra du repos, et le seul espace libre qu'il soit possible de lui donner maintenant pour cet objet, est le bois compris entre les allées du Chalet et du Grand-Camp, bois traversé par de nombreux sentiers.

D'autre part, la place fait totalement défaut dans l'Exposition pour les jeux, plaisirs et fêtes, qui donnent lieu à un grand rassemblement de gens. La pelouse aux Ebats est un emplacement tout indiqué et parfaitement approprié aux circonstances.

Il n'y avait, du reste, aucun inconvénient, au point de vue du service du Parc, à ce qu'il soit donné satisfaction à M. Claret, puisque tous les services sont laissés en dehors de la nouvelle enceinte projetée (jardin botanique, jardin zoologique, grandes serres, cultures florales, etc.)

La seule objection que l'on pourrait faire est que, en supprimant la pelouse des Ebats, on porte une atteinte sérieuse aux intérêts de son public habituel, et notamment des enfants qui y

vont jouer le dimanche. Or, il serait bien aisé de réparer cela, en affectant aux ébats, pour la durée de l'Exposition, soit l'une, soit l'autre, des deux pelouses qui se trouvent entre le jardin botanique et l'allée du Grand-Camp.

L'allée du Chemin-de-Fer étant entièrement réservée, la circulation du public et des voitures, entre la porte du Nord et la porte des Charpennes, continuera comme par le passé.

En outre, dans la même séance du Conseil municipal, M. le maire a déposé un rapport tendant à l'établissement d'une allée carrossable provisoire, entre les rues Tête-d'Or et Masséna, pour desservir la partie du Parc non concédée à l'Exposition.

M. Gailleton a fait remarquer que les entrées du Parc, dites de l'avenue du Parc et de la rue de la Tête-d'Or, étant englobées dans l'enceinte de l'Exposition, il ne restait plus, du côté de Lyon, que la porte des Charpennes pour donner accès dans la partie du Parc restée libre; or, cette seule entrée, en raison de son éloignement et du détour qu'elle oblige à faire, sera absolument insuffisante à satisfaire d'une manière convenable les besoins du public pendant la durée de l'Exposition et le temps qui sera nécessaire au concessionnaire pour remettre le Parc en état.

En vue de remédier à cette situation, le service de la voirie a dressé un projet comportant l'établissement, sur les terrains militaires d'une allée carrossable provisoire de 8 mètres de largeur, qui relierait l'allée du Fleuriste avec le boulevard du nord, entre les rues Masséna et Tête-d'Or.

La dépense, s'élevant, d'après le devis estimatif, à une somme de 3.550 fr., serait imputée jusqu'à concurrence de 2.828 fr. 16 c. montant des travaux afférents à l'allée, sur le crédit de l'entretien des voies pavées, et pour le surplus, soit 721 fr. 84 c., concernant l'éclairage, sur le crédit général de l'éclairage des voies publiques.]

Ce projet a été adopté.

Tout sera prêt!

Les travaux de l'Exposition de 1894 sont poussés avec une telle activité qu'il n'y a plus, dès aujourd'hui, aucune crainte à concevoir sur l'heureuse issue de cette entreprise. Elle sera prête à la date fixée, les constructions seront achevées avant le 29 avril.

Ce n'est pas à première vue qu'on peut se rendre compte de ce magnifique résultat; il faut avoir suivi jour par jour, et pour ainsi dire, heure par heure, la marche de cette œuvre colossale, pour être pénétré de la plus grande confiance.

Il y a quelques semaines, la coupole était en plein désarroi; le plancher était à peine commencé, la galerie intérieure s'ébauchait, les magasins du pourtour n'existaient pas, les conduits d'eau et de force restaient à faire.

Aujourd'hui tout est prêt, tout est livré aux exposants.

La grande porte d'entrée s'achève; en peu de jours les charpentiers, avec une habileté extraordinaire, ont élevé cette énorme charpente,

digne des voûtes d'une cathédrale, et les plâtriers ont préparé et fixé les belles moulures qui donneront à cette entrée l'aspect d'un véritable monument.

Les jardins sont achevés; les ouvriers donnent le dernier coup de rateau et sèment le gazon.

La belle fontaine, qui doit se dresser en face du grand palais, sera montée avant dimanche, toutes les pièces étant à pied d'œuvre.

La voie ferrée ne cesse d'amener de la gare des Brotteaux, de longues files de wagons chargés de lourds morceaux de chaudières et de machines.

Encore quelques jours et le Parc sera paré, nettoyé, les avenues égalisées, et si les exposants montrent de la bonne volonté, l'Exposition de 1894 sera parvenue à son complet achèvement avant la date officielle.

LE COMITÉ DE LA PRESSE Et les Entrées à l'Exposition

Le Comité de la Presse, dans sa réunion du lundi 9 avril et d'accord avec M. Claret, le concessionnaire-général a décidé les mesures qui seraient prises pour assurer aux journalistes, leurs entrées à l'Exposition de Lyon et a fixé les conditions exigées pour le contrôle.

Le Comité en avisera prochainement tous les journaux de Lyon, des départements, de Paris et de l'étranger.

LES CONGRÈS

CONGRÈS DES ARCHITECTES FRANÇAIS

Chaque année la Société centrale des architectes français se réunit en congrès dans une grande ville de France. Cette année, Lyon était tout naturellement indiqué comme siège de ce congrès, et nous sommes heureux d'apprendre que la Société n'a pas manqué d'y fixer son rendez-vous.

Ce sera, parmi les nombreux congrès annoncés comme devant se tenir à Lyon, un de ceux qui offrira à ses membres le plus vif attrait.

Tout d'abord les constructions de l'Exposition attireront l'attention des architectes.

La grande coupole est une merveille, qui éclipse la fameuse galerie des machines si vantée.

La visite à l'Exposition sera donc pour les architectes français un sujet d'observations très curieuses et très instructives.

Mais, à côté de l'Exposition, Lyon est une mine inépuisable d'études d'architecture. Depuis les monuments édifiés par les Romains qui nous ont laissé de si beaux vestiges, jusqu'aux constructions modernes, en passant par l'art gothique et la Renaissance, Lyon peut se vanter d'offrir à l'architecture les modèles les plus variés.

Qui ne connaît la splendide maison Henri IV de la montée Saint-Barthélemy, les puits de Philibert Delorme, les magnifiques décorations et les moulures admirables de certaines maisons du quartier Saint-Jean?

Aujourd'hui l'art de la construction moderne s'est révélé à Lyon avec une intensité inouïe: nos magnifiques ponts sur le Rhône et sur la Saône, qui donnent à Lyon un cachet unique au monde; les palais du quartier des Ecoles, la nouvelle Préfecture, les monuments de la place Carnot, de la Place Morand et de la place des Jacobins sont cités dans tous les recueils d'architecture. Que dire de l'Hôtel de Ville, qui n'ait été cent fois répété? Que dire de nos cathédrales?

Enfin, dominant la ville, la magnifique chapelle de Fourvière, d'une richesse inouïe comme marbres et comme dorures, attirera tout particulièrement la Société des architectes français. Aussi a-t-elle décidé une visite en corps aux chantiers de Fourvière, sous la conduite de l'archevêque de Lyon qui lui en fera les honneurs.

Ce congrès, qui réunira nos plus éminents artistes, sera une des assemblées les plus intéressantes provoquées par l'Exposition de Lyon.

LES BEAUX-ARTS

A L'EXPOSITION

Le *Courrier mondain* — revue littéraire et artistique, qui se publie à Paris, consacre à notre Exposition des Beaux-Arts un article élogieux et plein d'aperçus nouveaux que nous ne saurions passer sous silence.

Voici quelques extraits de cet article, qui est dû à la plume autorisée de M. Charles Morice (*Frédéric Fulbert*):

L'Exposition lyonnaise promet d'être neuve, c'est du moins le désir des organisateurs, et je suis sûr qu'ils le réaliseront. Les nouvelles qui nous sont venues de là-bas affirment que déjà notre fameuse galerie des machines sera dépassée par le Palais du parc. La Métropole n'en sera pas jalouse; elle a pour sa cadette des sentiments de sœurs, et, françaises toutes deux, elles se partageront la gloire acquise. Or, il faudrait tout ignorer de l'histoire contemporaine de l'art et de l'industrie pour ne pas être persuadé que Lyon — *prima sides Galliarum*, capitale mystique des canuts, patrie de Puvis de Chavanne — craint assez peu les plus hautaines, les plus lointaines concurrences.

La fête donc qui se prépare au confluent du Rhône et de la Saône datera dans les fastes de ce siècle finissant. On y recensera les merveilles des sciences, des arts et du commerce, et les envoyés des plus illustres cités étrangères auront de quoi réfléchir devant les inventions soit nées du terroir, soit attirées là par l'activité décentralisatrice et la situation sans pareille de la grande ville lyonnaise.

Notre confrère signale ici la grande leçon artistique qui se dégageait de l'Exposition centennale de la peinture en 1889, qui se dégagera forcément de toutes les expositions du même genre, leçon d'indépendance qui — en dehors de toute pression officielle — tend à éclairer le goût public et, en donnant satisfaction au désir légitime de ceux qui « regardent et voient », dicte les choix de l'avenir, puis il continue :

La Centennale nous a donné une éclatante leçon d'indépendance en nous rappelant que tous les vrais novateurs ont eu à souffrir des étonnements de l'opinion qu'ils venaient justement pour réformer et que, pour eux, la justice fut toujours tardive. Il y avait même comme un accent de haute malice dans le fait d'accueillir à la Centennale, Monet, qui n'est pas au Luxembourg, Carrière qui n'y était pas encore.

Et pourtant la mesure n'était qu'à demi. Auprès de tel artiste qu'on s'applaudissait de voir à son rang, il fallait en regretter d'autres, desquels les noms s'imposaient à tous les passants. Une ligne arbitraire de démarcation persistait. L'impressionnisme était plus toléré qu'accepté, on en limitait les manifestations pour des motifs qu'on eût eu quelque peine à dire... Et aux alentours du lieu officiel, dans les brasseries qui se titraient de Hongrie ou d'Autriche, avec accompagnement de sais-je quels tziganes, impressionnistes et symbolistes exposaient des œuvres parmi lesquelles plusieurs sont maintenant classées, et dès lors méritaient plus d'attention.

Il appartient à l'Exposition prochaine de mettre à profit l'expérience acquise par l'Exposition de 89. — Puisque vous voulez faire nouveau, Messieurs les organisateurs de l'Exposition lyonnaise, voici une belle et rare nouveauté qui s'offre à vous : faites une large part à l'art pleinement indépendant, à celui qui n'a — ici même, à Paris — que des magasins de marchands de tableaux à sa disposition.

Il serait désirable qu'un des maîtres de cet art là, M. Degas ou M. Monet, ou M. Ganguin, par exemple, prit l'initiative de cette concentration. Peut-être même ne serait-il pas impossible d'obtenir de l'Etat quelque assistance. Le directeur actuel des Beaux-Arts a prouvé plus d'une fois qu'il est favorable aux tentatives indépendantes ; or, n'y aurait-il pas de la probité et un haut intérêt, si l'on permet à des artistes ordinairement exclus de tout festival officiel, de dire, cette fois, librement, comme les plus heureux confrères, leurs motifs de compter sur l'avenir, n'y aurait-il pas probité et intérêt à leur faciliter les moyens de profiter de cette belle aubaine internationale ? car il faut compter avec de nombreuses difficultés matérielles. Je sais qu'on a demandé au peintre Vogler de grouper pour l'Exposition lyonnaise quelques peintres impressionnistes. Mais il faut une salle où réunir les œuvres et l'on se contente, jusqu'à présent, d'offrir aux impressionnistes de construire cette salle à leurs frais. C'est déjà une faveur, remarquez-le, pensez-vous qu'elle soit suffisante ? Les artistes les plus indépendants sont — par définition, pour ainsi dire — les moins riches. Autant proposer aux poètes de les imprimer à leurs frais ! Je ne pense pas qu'on fasse aux laurés du Luxembourg les mêmes conditions, — et les leur fit-on, je maintiendrais qu'il y a probité, qu'il y a par conséquent intérêt à favoriser, dans cette espèce de suprême concours, ceux que les hasards marchands de la vie artistique, la nature moins accessible de leur talent ou plus d'intransigeance, ont mis en mauvaise posture pour lutter à coups de billets de banque contre des rivaux fortunés.

Que ce soit l'Etat ou que ce soient les organisateurs de l'Exposition, peu importe, mais

qu'on fasse les frais nécessaires d'un grand salon d'artistes indépendants. Si coûteux qu'il puisse être, le résultat vaudra l'effort. Ainsi, Lyon se sera acquis de très légitimes titres à l'estime et à la gratitude de tout ce qui, dans le monde, connaît l'art et l'aime, surtout dans ses tendances jeunes.

Ce salon des indépendants — qui serait la plus importante manifestation de l'art symboliste et de l'art impressionniste — nous permettrait de nous rendre exactement compte de l'orientation des artistes jeunes durant les dernières années. La part s'y ferait vite entre les vraies et les fausses audaces, le public y perdrait et ses témérités et ses timidités également ignorantes, et enfin la brusquerie même de la comparaison qui s'imposerait entre les habitudes de l'art... consacré et les désirs de l'art... sans titres ni titres, obligerait peut-être l'Etat, qui choisit et qui décore, à plus de clairvoyance, à plus de justice, comme aussi, ajoutons-le, les indépendants à parfois plus de sagesse.

Exposition de l'Extrême-Orient

M. Georges Marye, commissaire-général, chargé de l'organisation de l'Exposition d'Art musulman, après un court séjour à Lyon est reparti pour l'Algérie.

M. Georges Marye ne veut pas limiter l'exposition d'art musulman à l'Algérie et à la Tunisie ; son programme est plus large. En empruntant à nos musées les richesses qu'ils peuvent posséder, et aux particuliers les collections qu'ils voudront bien mettre à sa disposition, il montrera les manifestations de l'art dans l'Extrême-Orient, et dans ces manifestations présentera la preuve des relations économiques qui ont existé de tout temps entre Lyon et l'Extrême-Orient.

A Alger, M. Georges Marye fera les démarches nécessaires pour obtenir qu'une partie des collections du musée Mustapha soit transportée à Lyon pendant l'Exposition. On sait que ce musée fut fondé par le maréchal Bugeaud qui y mit les armes, les tapis, les meubles, les bijoux saisis par lui au cours des razzias et lors de la prise d'Abd-et-Kader.

En insérant dans le *Bulletin* du 5 avril la lettre adressée par le prince Henri d'Orléans à M. Emile Guimet et la réponse de ce dernier, nous ajoutons que ces deux lettres intéressaient d'autant plus vivement l'Exposition de Lyon, que les collections de l'Etat étaient centralisées au musée Guimet, à Paris.

Pour éviter une confusion possible rappelons que les collections coloniales appartenant au Ministère des Colonies sont centralisées à l'Exposition permanente des Colonies, Palais de l'Industrie, porte XII.

C'est M. Fernand Blum, commissaire de l'Exposition permanente des Colonies à l'Exposition de Lyon qui — en cette qualité — a fait appel au Prince d'Orléans en le priant de lui prêter une partie de ses collections. Le prince a répondu à sa demande avec la plus grande bienveillance.

Cet exemple a été suivi par beaucoup d'autres

de nos vaillants explorateurs, tels que les Archinard, Binger, Ferdinand de Behagle, Bonnel de Mézières, Frager de Madagascar qui ont accueilli non moins favorablement la requête qui leur était adressée.

En dehors des belles collections de l'Etat, nous trouverons donc à la section de l'Exposition permanente des Colonies, les collections particulières de chacun de ces explorateurs.

Grâce à M. Fernand Blum, dont le zèle et le dévouement viennent, en cette circonstance, compléter si heureusement les efforts de notre Chambre de commerce et de son distingué délégué, M. Pila, on peut — d'ores et déjà — conclure, que l'Exposition des Colonies au Parc de la Tête-d'Or, sera un succès sans précédent.

MANUFACTURES NATIONALES

Nous apprenons que le conservateur du garde-meuble a été autorisé par le Ministre des Beaux-Arts à mettre à la disposition de la municipalité lyonnaise, quatre magnifiques pièces de tapisserie. Ces chefs-d'œuvre destinés à décorer les murs des salles d'honneur de l'Exposition, sont les suivants : *Le Triomphe de Mardochée* ; *Char trainé par des bœufs* ; *Repas d'Assuérus* ; *Chasseur et Eléphant*.

Un chiffre suffira pour indiquer la valeur artistique de ces envois de nos manufactures nationales. Ces quatre tapisseries sont estimées à plus de 150,000 fr.

PANORAMA

De la Bataille de Nuits

Le Président de la République, accompagné du général Borius, a visité, avenue Daumesnil, le panorama de la Bataille de Nuits, que le peintre Th. Poilpot vient de terminer pour l'Exposition de Lyon.

Voici les détails fournis à l'occasion de cette visite, par notre confrère le *Figaro* :

L'auteur des panoramas de Reischoffen, de la Prise de la Bastille, du Couronnement du Tsar, du Vengeur et de tant d'autres chefs-d'œuvre du genre, s'est surpassé dans cette colossale composition qui le met en bon rang parmi nos peintres d'histoire.

Cette héroïque journée du 18 décembre 1870 — où 12,000 Français, sous les ordres du général Cremer, luttèrent avec une indomptable énergie contre 20,000 Allemands, commandés par le général Werder ; où 8,000 des nôtres et 10,000 ennemis tombèrent, tant morts que blessés, sur le champ de bataille ; où périrent glorieusement les colonels Celler et Graziani ; où le prince Guillaume de Bade fut grièvement atteint — revit, dans cette toile commémorative, avec une telle intensité d'émotion, une telle puissance de rendu, une vérité si empoignante, que les spectateurs, placés au centre même de l'action, éprouveront l'irrésistible griserie de la bataille.

Le paysage, d'une mélancolie douloureuse, se déroule depuis le pont Saint-Bernard jusqu'à la gare de Nuits. Les principaux épisodes de la

lutte y sont ingénieusement disséminés, et l'effet tragique, pour n'être point voulu, n'en est que plus intense. Ici, c'est le brave Carayon-Latour chargeant avec furie à la tête des mobiles de la Gironde. Là, ce sont les intrépides légions du Rhône qui se prennent corps à corps avec les Badois, et les culbutent sur la chaussée du chemin de fer. M. Carnot s'est arrêté longuement devant chacune de ces stations sanglantes, si magistralement évoquées. Et, en prenant congé de M. Poilpot, il a traduit ainsi le sentiment qu'il emporte de cette visite :

« Je viens d'éprouver une profonde émotion à parcourir avec vous ce glorieux champ de bataille dont pas un coin ne m'est inconnu. Et je vous félicite de l'avoir reconstitué avec l'esprit patriotique qui vous anime ! »

Ajoutons qu'avant le départ de l'immense toile pour Lyon, elle a été admirée par le général Saussier et par le général Février.

Les honneurs du panorama étaient faits par Poilpot et notre compatriote Faye, président de la Société.

DIORAMA DU COMBAT DE DOGBA

MORT DU COMMANDANT FAURAX

A la veille de l'ouverture de notre Exposition, nous tenons à signaler une œuvre magistrale dans le genre panoramique.

Cette œuvre, complètement achevée, représente le combat de Dogba et la mort héroïque de notre compatriote, le commandant Faurax.

La composition est due au peintre parisien Castellani, sans aucune collaboration.

L'illusion est saisissante, et, la présence des fameuses amazones donne à cette toile une allure dramatique des plus extraordinaires.

Le peintre y a ajouté une autre toile représentant la rencontre à Mars-la-Tour, de nos cuirassiers et des cavaliers ennemis.

L'ouverture officielle du panorama de Dogba a eu lieu le jeudi, 12 courant.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE LYON

Hippodrome du Grand-Camp.

Le Comité de la Société des Courses de Lyon, dans son Assemblée générale du 27 décembre dernier, a décidé de donner trois journées de Courses cette année, le 20 mai et les 24 et 25 juin prochains.

Les conditions sont les mêmes que les années précédentes, c'est-à-dire que, moyennant 40 fr., les Souscripteurs auront droit à une carte personnelle valable pour les trois journées; cette carte donnera le droit d'entrée dans l'enceinte du Pesage et des places réservées.

Ils auront, de plus, droit pour chaque journée de courses, à quatre billets de Pesage pour Dames ou Enfants de leur famille, au prix de 5 francs par personne au lieu de 20 francs, plus une carte de voiture à prix réduit pour chaque journée.

Macaroni ★★★ Rivoire et Carret
En paquets de 250 et 500 grammes.

BULLETIN FINANCIER

Rentes françaises. — Les achats du comptant et des Caisses publiques suffisent à maintenir la hausse. C'est surtout le 3 1/2 sur lequel se concentrent les transactions. Il y a bien eu des réalisations de la part des détenteurs qui pouvaient difficilement prévoir, au moment de la conversion de l'ancien 4 1/2, une plus-value aussi prompt; mais ces réalisations ont été facilement absorbées. On a aussi constaté des arbitrages qui ont été défaits ces temps derniers, c'est-à-dire qu'on a revendu le 3 1/2 %, acheté primitivement et racheté le 3 % vendu. Tout ceci entretient un peu d'animation; mais le marché manque d'ampleur.

Les excédents des dépôts aux Caisses d'épargne s'élèvent au 31 mars à 25 millions. Le total des capitaux employés par la Caisse des Dépôts et Consignations en achats de rentes, pendant le mois de mars, n'a pas été moindre de 31 millions; il y a aussi des arrérages à employer.

Tramways électriques de Clermont-Ferrand. — C'est un grand progrès et en même temps un abaissement de prix de traction considérable, qu'a procuré l'emploi des Tramways électriques, qui met les exploitants à l'abri des disettes de fourrages en des épizooties. Lorsqu'on compare les résultats de l'exploitation du tramway de Clermont à Royat, de Clermont à la gare de Montferrand, avec les tractions animales et même à vapeur, on est frappé de la différence. Ainsi, tandis que les Omnibus et Tramways de Lyon ont donné, pour l'année 1893, un dividende de fr. 27 50, la Société anonyme des Tramways électriques de Clermont a, pour neuf mois d'exercice seulement, du 19 mars 1893 au 31 décembre 1893, attribué fr. 25 à ses actionnaires. Le résultat de Clermont-Ferrand est plus important que celui de Lyon. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur cette différence : l'action des Omnibus et Tramways de Lyon, vaut fr. 800, quand celle des Tramways électriques de Clermont-Ferrand ne cote encore que fr. 560.

L'assemblée générale ordinaire se tiendra dans nos bureaux, le samedi 14 avril prochain, à 3 h. du soir; voici l'ordre du jour :

1° Lecture du rapport du Conseil d'administration; 2° lecture du rapport des commissaires; 3° approbation des comptes, emplois des bénéfices et fixation du dividende; 4° nomination d'un administrateur; 5° nomination des commissaires pour l'exercice 1894 et fixation de leur rémunération; 6° transfert du siège social; 7° approbation des conditions de délivrance des obligations suivant l'article 7 des statuts.

Pour assister à l'Assemblée, il faut être propriétaire de dix actions. Les titres doivent être déposés à notre Caisse ou à celle de MM. V^e Morin-Pons et C^{ie}, cinq jours avant la date de l'Assemblée. Les récépissés de dépôt dans les maisons de banque seront acceptés au lieu et place des titres.

Les porteurs de récépissés d'actions nominatives devront réclamer leur carte d'admission cinq jours avant l'assemblée.

Informations diverses. — Société Anonyme des Verreries Richarme, capital 3.400.000 francs. Nous avons mis en paiement, à notre caisse, depuis le 1^{er} avril, le coupon n° 12 des obligations de la Société, à raison de fr. 6 25 net.

Compagnie des Brasseries Georges Hoffherr, capital 4 millions. L'assemblée générale extraordinaire est renvoyée à une date qui sera fixée ultérieurement.

Extraits de la Revue hebdomadaire, de MM. E.-M. Cottet et C^{ie}, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

SATIN PAPIER-CIGARETTE
Le plus fin : Donc le meilleur.
Cahier vergé pour amateurs.
Cahier gommé p. cigarettes d'avant
BOIS FRÈRES, Lyon.

G^{DE} BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2⁵⁰ — DINERS 3⁰⁰

Soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

Manufacture de Chaussures

G^{VE} LEPLANT & E^D CRÈS

Nouvelle Usine à vapeur, Bureaux
et Magasins

71, cours Lafayette prolongé.
LYON-VILLEURBANNE

MAISONS DE VENTE :

Lyon - Marseille - Bordeaux - Toulouse - Saint-Etienne

SUCCURSALES DE LYON :

CORDONNERIE GÉNÉRALE

57, place de la République et passage Hôtel-Dieu

AU PHÉNIX

CORDONNERIE DU HIGH-LIFE

48, rue la République

CORDONNERIE SPÉCIALE

4, rue Saint-Pierre

GROS ET DÉTAIL

Commission - Exportation

MATÉRIEL PERFECTIONNÉ

Le seul véritable **ALCOOL DE MENTHE**, c'est

L'ALCOOL
DE
MENTHE RICQLES
DE

Contre les indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de tête, et contre grippe et refroidissements; excellent aussi pour la toilette et les dents. — 54 récompenses dont 30 médailles d'or.

EXIGER LE NOM DE **RICQLES**

FLEURS

POUR MODES

Maison de Gros

PARURES DE MARIÉES

Plantes d'appartement

ARTIFICIELLES COURONNES MORTUAIRES

V^e Louis GREL, 18, c. GAMBETTA, LYON

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique

Porte-voix, Paratonnerres

Anc^{re} Maison **CHOLLET & RÉZARD**

CHOLLET Successeur

Maisons : 10, Rue Bellecordière
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)

Pulvérisateur : **ÉCLAIR**

RECONNU PARTOUT LE MEILLEUR

Se méfier des Contrefaçons

PULVÉRISATEUR

à Traction

pour les grands Vignobles

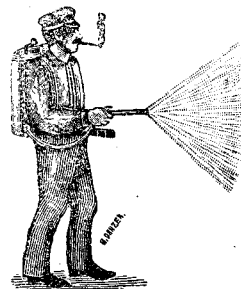
La " Torpille "

SOUFREUSE, POUDREUSE
A GRAND TRAVAIL

Nouveaux perfectionnements, Bon Fonctionnement garanti.

Dépôt à Lyon : **RIVOIRE**, père et fils, 16, rue d'Algérie; **RENEY-LAMAUD**, et **MUSSET**, 36, quai Saint-Antoine.

Demander Renseignements et Tarifs.



MANUFACTURE D'APPAREILS
POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ
Eclairage, Chauffage, Cuisine et Industries

BUGNOD & GARNIER
LYON — rue Vaubecour, 40, — LYON

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ
Depuis 250 francs.
CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS
Seuls Dépositaires pour Lyon et la Région des
LAMPES GAZO-MULTIPLEX
Magasin d'Exposition et de Vente : place des Terreaux, 2.

POSTICHES CHINE ET JAPON

pour dames, perruques, cache-
folie, tours, nattes, chignons,
etc., etc. — **Prix modérés.**

Maison Roustan
63, r. Hôtel-de-Ville, au 1^{er}, Lyon

Paravants, Écrans, Meubles d'art
Montage et Réparations à façon.

F. THÉVENON
Rue Vauban, 36, Lyon

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

MARIAGES RICHES

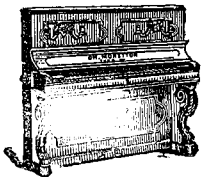
Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients;
marier gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de
nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire
avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12,
Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

PIANOS

Ancienne Maison VIENNET

CH. MORETTON & C^{ie}, Succ^{rs}
9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE
au comptant
et
à crédit



Location.
Accords.
Réparations.
Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

DISTILLERIE A VAPEUR
Fabrique de Liqueurs fines

ALPHONSE FAURE

Rue Moncey, 26 (angle rue Villeroy)

SPIRITUEUX, LIQUEURS, SIROPS & VINS FINS
Médailles et Mention honorable

COMPTOIR DE DÉGUSTATION

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

SEIGLE-GOUJON-LYON

Ingenieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C^{ies} de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

ACTUELLEMENT : 13, rue de Vendôme.

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

GRAND HOTEL DE RUSSIE

LYON Eclairage électrique dans les chambres. — Appartements depuis 2 fr. LYON

G^{de} BRASSERIE-RESTAURANT de l'EXPOSITION

Située dans l'enceinte même

SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE — MAISON DE 1^{er} ORDRE

Grande Salle pour Noces et Banquets

SALONS PARTICULIERS

AVIS AUX EXPOSANTS

M. de Garilhe, entrepreneur
de transports, 18, rue Rachais,
à Lyon, met à la disposition des
Exposants tout le matériel spé-
cial pour leurs transports et un
vaste local pour entrepôt de
marchandises et d'emballages
vides.

DAME mariée, très
bonne vendeuse,
demande place à l'Exposition,
références sérieuses. S'adresser
Agence Fournier, Lyon, n° 9903.

Exposition de Lyon 1894

AGENCE MÉJEAN ET C^{ie}
6, place des Terreaux.

Organisation spéciale pour la
représentation à l'Exposition.
25 0/0 d'économie.

Renseignements commerciaux,
contentieux et recouvrements.

Vente et achat de fonds de
commerce, propriété, immeubles
et industrie.

Prêts hypothécaires.
Placement pour employés et
domestique des deux sexes.

DAME 29 ans demande
place de ven-
deuse à l'Exposition. S'adresser
11, rue François-Garcin, à
M^{me} Billille.

NOUVELLE DÉCOUVERTE

Un explorateur qui a vécu
longtemps chez les Indiens, a
rapporté de ses pays si riches
en végétaux un produit qui
réduit en poudre, détruit mer-
veilleusement et radicalement
tous les insectes qui attaquent
et détruisent les fourrures et
lainages de toutes sortes.

Cette poudre qu'on nomme
« La Terreur des Mites » se
vend par boîte de 1 fr., 1 fr. 75
et 3 francs.

Aux Petits Docks du Com-
merce, 12, rue Confort, Lyon.

LOCAL

Pour Bureau ou Appartement

Situé rue Bât-d'Argent, 8, à
l'entresol, **A LOUER** à bail
à l'année ou pour la durée de
l'Exposition.

EXPOSITION DE LYON

Catalogue Général et Officiel des Exposants

Pour tout ce qui concerne la rédaction et la publication de cet ouvrage, le
seul officiel, s'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort et dans ses
succursales : Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Chalon-sur-Saône, Mâcon,
Dijon et Clermont-Ferrand.

MAISON HENRI BONJOUR

AU COLOSSE DE RHODES

LYON — 42, cours de la Liberté, 44 — LYON

FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES
LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis,
Lingerie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

ENTREPRENEUR AGRÉÉ

POUR LA POSE DES VELUMS ET TENTURES A L'EXPOSITION
INSTALLATIONS PARTICULIÈRES
GARNITURE DE VITRINES

VIENT DE PARAÎTRE

LE PLAN DE L'EXPOSITION

DE LYON (1^{re} édition)

Belle carte en 4 couleurs — Prix : 1 fr.

En vente : à l'Agence Fournier, 14, rue Confort

et chez les principaux Libraires

Polices remboursables à 100 fr.

Coûtant 5 fr. au comptant
ou 6 fr. à terme, payables en 60 mois

Le versement de 1 franc par
mois pendant 60 mois assure
un capital de 4,000 fr.;
2 fr. par mois assu-
rent 2,000 fr.,
et ainsi de
suite.

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE
Pour favoriser le développement de l'épargne par la Reconstitution des Capitales
Siège social : Rue du Bât-d'Argent, 2, LYON

**SIX
TIRAGES PAR AN**

Le souscripteur participe
aux tirages dès son premier ver-
sement et jusqu'au remboursement
intégral du capital qu'il a souscrit.

Envoi franco des Tarifs et Prospectus sur demande

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS OU POUR SOUSCRIRE

S'adr^{er} au Directeur, à Lyon, 2, rue Bât-d'Argent.

VOYAGES, EXCURSIONS

L'AGENCE COOK

2, place Bellecour
LYON

Le prix de ses billets, quels qu'ils soient, n'est jamais majoré et se trouve toujours conforme aux tarifs des Compagnies. Dans certains cas, même pour les itinéraires importants, l'Agence Cook, par ses arrangements spéciaux est en mesure d'offrir des combinaisons produisant une économie.

De plus l'Agence Cook délivre, pour la France et l'étranger, des billets spéciaux simples, valables pendant 30 et 60 jours, donnant faculté d'arrêts à toutes les gares du parcours. Elle délivre à première demande les billets circulaires pour l'Italie, l'Espagne, l'Algérie et la Tunisie, les Pyrénées, l'Allemagne, l'Autriche et l'Orient. Les billets circulaires et d'excursions sur tous les réseaux français sont délivrés dans les 24 heures.

Conditions spéciales pour excursions en Savoie et Dauphiné. — En un mot on trouve dans cette agence, la plus importante du monde, des billets de toute nature, sans augmentation de prix, des coupons d'hôtel et tout ce qui peut intéresser les voyageurs.

Agence générale pour toutes les Compagnies de navigation, françaises et étrangères.

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

7867 — Imp. L. Delaroche & C^{ie}, place de la Charité, Lyon.